

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 812.666

Nouveau porte-mine à plusieurs mines.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS STYLOMINE résidant en France (Seine).

Demandé le 20 janvier 1936, à 15^h 4^m, à Paris.

Délivré le 8 février 1937. — Publié le 18 mai 1937.

Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

La présente invention a pour objet un porte-mine très simple, à plusieurs mines différentes se plaçant très facilement dans leurs positions respectives de repos et de travail en n'employant que la main qui écrit pour effectuer cette manœuvre. Les supports des différentes mines de ce porte-mine sont déplacés au moyen d'un bouton glissant dans une sorte de fente longitudinale pratiquée dans le corps du porte-mine et sont rappelés de leur position de travail à leur position de repos par des ressorts de traction lorsque l'on libère le cliquetage qui maintenait le support et sa mine légèrement sortie hors du trou de la pointe du corps du porte-mine en position de travail.

La nouveauté consiste à fixer le support de mine à l'extrémité d'un ressort de traction dont l'autre bout est relié à un point fixe du porte-mine et à maintenir le support de mine dans sa position de travail au moyen d'un cliquetage approprié.

Comme exemple non limitatif de l'invention on décrira un porte-mine ainsi construit : La fig. 1 représente en coupe la réalisation comportant un corps de porte-mine 1 muni d'autant de fentes 2 qu'il existe de supports de mines.

Dans ces fentes coulisse un bouton 3 fixé au support de mine 4 afin d'en assurer la

manœuvre. Ce support étant relié à un ressort de traction 5 dont l'autre extrémité est fixée à une pièce 6 reliée au corps 1 du porte-mine.

Sur le support de mine se trouve encore une pièce 7 servant de cliquetage pour assurer la fixation du support de mine dans sa position d'écriture en réenclanchant dans un trou 8.

Pour obtenir la rentrée du support de mine à l'intérieur du corps 1 il suffit de désencliqueter la pièce 7 du trou 8 pour permettre au ressort 5 de remplir sa fonction. La fig. 2 représente une forme de réalisation du cliquetage du porte-mine à l'extrémité de la pointe. La pièce de cliquetage 7 au lieu d'être fixée sur le support de mine est assujettie ou fait corps avec la pointe elle-même. Elle s'engage dans un logement approprié du support de la mine.

Ce cliquetage peut permettre un désencliquetage automatique par une surpression sur la pointe de la mine.

RÉSUMÉ :

1° La présente invention consiste en un porte-mine à plusieurs mines dont les supports de mine sont rappelés par des ressorts de traction dans leur position de repos : ces supports étant manœuvrés par des boutons

coulissant dans des fentes longitudinales du corps du porte-mine et retenus dans leur position de travail par un cliquetage.

2° Un porte-mine suivant 1° présentant 5 en outre les particularités suivantes :

a. La pièce de cliquetage est réalisée de telle sorte que le support de mine étant dans sa position de repos elle obstrue la fente de guidage du poussoir pour éviter des 10 introductions de poussières;

b. Les ressorts de traction peuvent être remplacés par du caoutchouc;

c. Les fixations des ressorts à leurs 2 extrémités peuvent être réalisées sans sou- 15 dure, pour éviter les dangers d'oxydation ultérieure, au moyen d'un sertissage ou vissage dudit ressort dans des pièces appropriées;

d. Les supports de mines peuvent compor- 20 ter un dispositif quelconque d'avance de mine;

e. La réserve de mines peut être située soit en arrière du mécanisme soit entre les ressorts de traction afin de raccourcir la longueur du porte-mine; 25

f. Une agrafe peut être fixée entre le tube extérieur qui recouvre les fentes du corps du porte-mine et le tube intérieur formant réserve de mines de rechange;

g. La réserve de mines peut comporter 30 un emmanchement à baïonnette servant à la fixer au corps du porte-mine;

h. Une des fentes de coulissement ou une autre fente parallèle peut comporter une double entaille formant croix pour un 35 emmanchement à baïonnette de la réserve de mine bloquant à la fois à gauche et à droite.

SOCIÉTÉ ANONYME
DES ÉTABLISSEMENTS STYLOMINE.

